

Ecrire l'histoire locale est une œuvre collective à laquelle chacun peut participer. C'est aussi une tâche qui n'est jamais achevée : on peut toujours trouver de nouveaux témoignages ou de nouveaux documents par la numérisation et la mise en ligne d'archives ou le dépouillement d'archives, notamment municipales, encore inexploitées. C'est ce que montre, entre autres, l'histoire de la « villa des Chrysanthèmes », rue de Wissous.

## Les rendez-vous

### Journées du Patrimoine

18 septembre matin : inauguration de la nouvelle halle des Graviers ; en soirée, concert : « Desnos et merveilles ».

### Visites guidées de Massy

- les gares de Massy-Palaiseau
- les Champarts et le Pérou
- des Champs-Ronds à Atlantis
- les sources du ru des Gains
- le cimetière des Sablons
- œuvres d'art dans la rue
- de Villaine à Vilgénis
- Massy village. *Inscription via l'Office de Tourisme Destination Paris-Saclay.*

### Conférence

15 novembre : des Massicois dans la Révolution française.

### Des activités continues

**Le vendredi après-midi en salle des Graviers** : rencontres des groupes de recherches. Thèmes actuels : Massy centre dans les années 1950, histoire du Centre Culturel Municipal, les œuvres d'art dans la ville, gares et autres transports...



Premier document : une carte postale, issue d'un site en ligne. Deuxième élément : trois témoignages, deux de massicoises et celui d'un ancien habitant de passage qui a pris contact via le site Internet. Troisième élément : des recherches effectuées autrefois aux archives municipales sur les lieux de culte. Faute de pouvoir accéder à nouveau aux archives, il manque les renseignements du cadastre.

Résultat actuel : cette villa en meulière date de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elle possédait un parc d'agrément avec de beaux arbres, dont des cèdres, un jardin potager et une maisonnette pour le gardien. Elle fut nommée la « villa des Chrysanthèmes » car elle possédait, sur le côté droit, un bow-window avec des vitraux ornés de chrysanthèmes. Au début des années 1950, elle fut occupée par la famille Rolland, dont le père avait acquis la Charbonnière de Massy, au 71 rue de Paris. En 1954, C'est Pierre Marie et sa famille qui s'y installent pour quelques mois. La villa, divisée en deux appartements, est louée jusqu'en 1964.

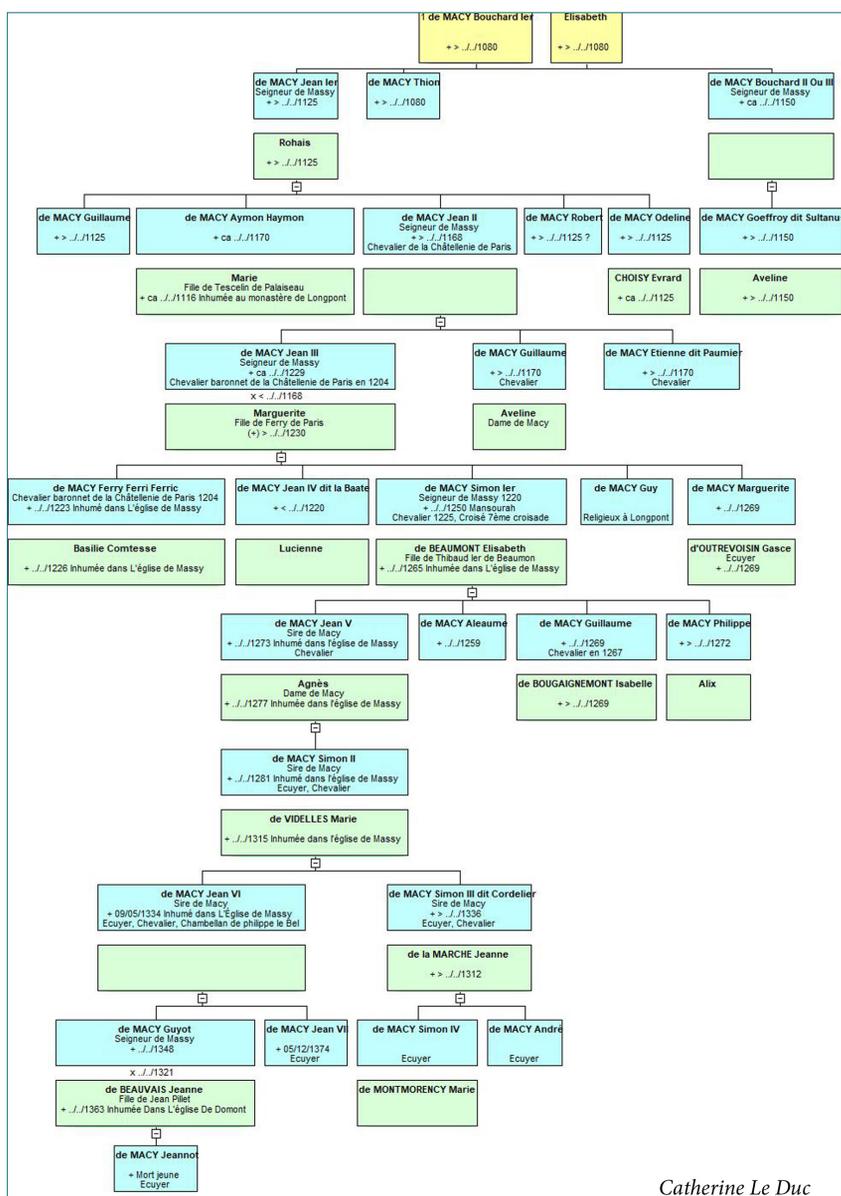
En 1966, l'Eglise Evangéliste Baptiste a acquis les terrains pour y construire un centre de formation. Le permis de construire est délivré en 1967. « Les Cèdres » ouvrent en 1970. Les cultes sont pratiqués depuis 1973. Restent de la villa quelques arbres et la clôture en meulière, mais sans les balustrades en béton.

## Les premiers seigneurs de Massy

Les origines de la lignée des seigneurs de Massy restent obscures. On peut reprendre avec peu de risque d'erreur la thèse selon laquelle les premiers seigneurs « de Macy » (comme le nom est orthographié jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle) sont d'anciens avoués<sup>1</sup> chargés de gérer et de défendre le territoire pour le compte de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pendant la période troublée des invasions normandes et qui auraient ensuite conservé leurs prérogatives. Il est fait mention d'un certain Aimon, chevalier, qui assiste au synode tenu à Paris en octobre 1045. A la fin du 11<sup>e</sup> siècle, on trouve un dénommé Bouchard qui a épousé Elisabeth d'Orsonville, fille de Hugues de Palaiseau, seigneur de Vaugrigneuse. Elisabeth est ainsi petite-fille de Thion, chevalier, prévôt de Paris (1032) et arrière-petite fille d'Ansoald II le Riche (décédé vers 1021) qui fut conseiller du roi capétien Robert II le Pieux. En revanche, on ne sait presque rien de ce Bouchard 1<sup>er</sup> à l'origine de la lignée des seigneurs de Macy.

Avec les données dont il disposait, Paul Bailliar pensait qu'un des premiers seigneurs vivant au 12<sup>e</sup> siècle, Jean de Massy, aurait eu trois fils, Guillaume, Aymon et Jean, et aurait partagé son héritage entre les trois. L'aîné aurait reçu le village, le second la Villa Haymonis qui aurait donné naissance à Villaine et le troisième la Villa Johannis à l'origine de Vilgénis. Aujourd'hui, cette thèse semble plutôt être une légende. En effet, au 12<sup>e</sup> siècle, Jean 1<sup>er</sup> et Jean II se succèdent : tous deux ont, parmi d'autres, des enfants se prénommant Guillaume, Aimon et Jean ; dans les deux cas, c'est Jean qui hérite du titre. Aucun document trouvé à ce jour ne mentionne un partage en trois de l'héritage. Par ailleurs, dans son étude sur les dépendances de l'ab-

<sup>1</sup> En droit féodal, le mot désigne un laïc chargé de défendre les droits abbaciaux ou ecclésiastiques.



Catherine Le Duc

baye de Saint-Germain-des-Prés, D. Anger mentionne une charte du roi Robert datant de 1027 montrant que les villas de Massy (Villa Malues), de Villaines (Villa Belonis) et de Grès (Villa Grès) ainsi que d'autres étaient à cette époque des territoires vassaux différents dépendant d'un avoué de Saint-Germain pour le district d'Antony. Enfin, un quartier dénommé Villehaymon est encore cartographié sur la paroisse d'Antony dans le cadastre napoléonien. L'origine de Villaine et ses liens anciens avec Massy restent donc à élucider.

De la fin du 11<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1350, on trouve quatorze seigneurs de Macy qui se succèdent de père en fils ou de frère aîné en frère cadet. Cette lignée est reconstituée principalement grâce aux recherches de G. Estournet publiées en 1947. Ces renseignements sont complétés par les recherches effectuées grâce à la Bibliothèque Généalogique de Geneanet et au site de la BNF, Gallica. La plupart des documents à partir desquels historiens et généalogistes ont travaillé sont quelques chartes, des donations, des testaments ou des documents de justice. Les rensei-

gnements fournis concernent donc principalement les liens familiaux et les biens concernés.

Cela ne permet pas, dans ces temps anciens, de cerner vraiment les limites du territoire dépendant du seigneur de Macy : l'indication des lieux est souvent vague comme par exemple « le Bout d'Origny, du côté de Wissous » ; les noms indiqués ont parfois disparu comme le « Mort-ru » ; à diverses reprises, on trouve deux personnages portant en même temps le titre « de Macy » comme dans un acte de 1125 signé par Jean de Macy en présence de Soudan de Macy. Surtout, il y a plusieurs fiefs sur la paroisse : ils sont émiettés et parfois emmêlés ce qui provoque des conflits. En particulier, les rapports avec les abbayes tiennent une place de premier plan et sont fort complexes. Deux exemples : vers 1145, Bouchard III demande à Thibault, évêque de Paris, la permission de donner à l'abbaye de Saint-Victor une partie de la dîme de Massy qu'il tenait de lui en fief. En 1176, Jean III, seigneur de Macy, figure sur le rôle des vassaux de Saint-Germain pour Migneaux, Amblainvilliers, le Breuil et le fief de Robert de Saint-Merry à Vanves. Il tient en arrière-fief une partie des biens qu'un autre vassal, Manassès le Cadavre, possède à Massy et à Ville-Aimon. Il est « homme-lige de l'évêque de Paris pour la dîme de Massy ». Il faut attendre 1276 pour que Philippe le Hardi donne à Simon II de Macy tous les droits de justice sur Massy et que les limites de la seigneurie soient fixées.

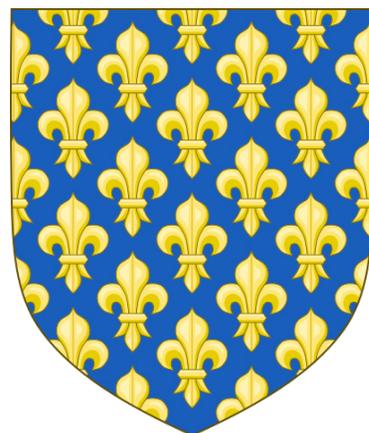
Au début du 12<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Longpont est bénéficiaire de dons de revenus. Au 13<sup>e</sup>, ce sera l'abbaye de Saint-Victor qui recevra des redevances et aussi des terres. Par exemple, en 1218, Ferry de Macy lègue un cinquième de son patrimoine à Saint-Victor.

En revanche, les rapports avec Saint-Germain sont souvent conflictuels. Ainsi, en 1152, deux litiges opposent Etienne de Macy surnommé Paumier à l'abbaye, l'un à propos de

droits à Paray, l'autre à propos d'Antony. Voici ce dernier raconté par G. Estournet : *Etienne « figurait parmi les vassaux de Saint-Germain-des-Prés à Antony [...] Il souleva un litige en saisissant un homme de corps<sup>2</sup> de l'abbaye, nommé Enguerran d'Antony, parce qu'il faisait un fossé près d'un grand chemin, sans sa permission. L'abbé s'en plaignit au roi. Étienne soutint que toutes les terres qui étaient hors d'Antony et ses dépendances, excepté quelques arpents, lui appartenaient par droit de voirie et qu'ainsi cet homme n'avait pu faire le fossé sans sa permission. L'affaire nécessita une enquête et fut soumise par la Cour au jugement des prévôts de Paris. Les parties n'ayant pu s'accorder, un duel fut ordonné : les champions se battirent courageusement pendant longtemps ; celui de Saint-Germain arracha l'œil à son adversaire et se jeta sur lui avec tant de vigueur qu'il l'obligea de se déclarer vaincu, ce qui décida l'affaire en faveur de l'abbaye. »* Le litige se poursuit encore pendant dix ans sur le bois d'Antony : en 1168, Jean III renonce à ses prétentions « qu'elles fussent justes ou injustes ». Les rapports s'améliorent encore par la suite. En 1317, un accord intervient entre l'abbaye et Jean IV qui décident de séparer leurs intérêts grâce à un échange. L'accord est confirmé et complété l'année suivante.

A part les transactions et héritages, on sait peu de choses des activités des premiers seigneurs de Massy. Vers 1145-1150, Bouchard III est accusé de trahison contre l'Etat et ses biens confisqués. Son successeur Etienne de Macy, signalé dans un acte de 1152, est surnommé Paumier ou Palmarius ce qui, d'après le Littré, signifie le pèlerin car les pèlerins portaient d'ordinaire une palme de la Terre Sainte : il aurait donc pu participer à la 2<sup>e</sup> croisade (1147-1149).

Un peu plus tard, en 1176, Jean III de Macy est qualifié d'« homme-lige de l'évêque de Paris pour la dîme de Massy » et il est « l'un des barons qui portaient la chaise du prélat à son entrée dans la capitale ». Le même, en 1204, 2. serf par opposition à homme libre



Ecusson de Philippe-Auguste

est inscrit sur le rôle des « chevaliers bannerets de la châtellenie de Paris, tenant leurs biens en fief de la couronne et possédant plus de 60 livres de revenus ». A son côté, son fils aîné Ferry et Jean Paumier, sans doute son neveu, fils d'Etienne. Le titre de chevalier banneret a été créé sous Philippe-Auguste. D'après Wikipedia, « c'était d'abord un titre militaire. La création des chevaliers bannerets permettait aux chefs d'armées de regrouper leurs troupes dans des unités placées autour de bannières. Le titre de banneret était accordé à des seigneurs d'importance qui n'étaient pas obligatoirement des barons, des comtes ou des ducs, mais "puissant de lainage, 3<sup>e</sup> de terre et de mise" (Chroniques de Jean II). Un banneret pouvait être accompagné de quelques dizaines de combattants placés sous ses ordres. Le rang de banneret correspondait à un niveau dans l'échelle des gages.

### 3. lignage



Bataille de la Mansourah  
8 au 11 février 1250

*Les comtes et les ducs ne bénéficiaient pas de gages particuliers en France. Ils étaient payés comme chevaliers bannerets ou écuyers bannerets. »*

Simon, fils de Jean III, semble être au service du roi : en 1240, il est chargé de partager la succession de Robert II comte de Dreux entre son fils et sa veuve remariée. Il participe à la 7<sup>e</sup> croisade. En 1245, il vend à Guillaume, évêque de Paris, une rente sur la grange seigneuriale dans le but de financer sa participation à la croisade en préparation. Trois ans plus tard, en août, « malgré son grand âge », il embarque à Aigues-Mortes pour la croisade que Saint-Louis dirigeait contre Damiette. Il dût y trouver la mort dans le désastre de la Mansourah en février 1250.

Un de ses fils, Philippe de Macy, sert dans l'armée royale : il est présent le 8 mai 1272 quand l'armée est passée en revue à Tours ; il prit part à l'expédition contre le comte de Foix en juin, puis revint sur ses terres. En 1305, Jean de Macy, futur Jean VI, fut gentilhomme de la maison de Philippe IV le Bel comme chambellan. Il occupe toujours cette fonction en 1317. Quatre ans plus tard, il est au service de Philippe-le-Long comme « chevalier du Roi » et chargé de missions dans le domaine judiciaire en 1321, 1322 et 1324. Ce même Jean VI est devenu administrateur de la

léproserie de Macy en 1329. A l'occasion de son décès en 1334, il est signalé qu'il fit faire la « Chaussaye de Macy ». S'agit-il de l'empierrement de la route Paris-Chartes ?

Simon de Macy, son frère, est resté célèbre grâce à des légendes liées à son emprisonnement au château de Gisors en 1314-1315. Le mystère initial est qu'on ne sait ni pourquoi il a été prisonnier, ni pourquoi il fut relâché. Dès 1858, P. Hersan écrit : « *Simon de Macy aurait-il été un malheureux amant de l'une des trois brus de Philippe-le-Bel, et que ce prince aurait fait claquemurer à Gisors pour le punir et le séparer de sa maîtresse ? Nous n'en savons rien, l'histoire est muette cet égard.* » En 1936, la Société historique et archéologique locale déclare : « *Prisonnier politique était vraisemblablement Simon de Macy dit Cordelier, que le roi confiait, en 1314, à Jean Loncle vicomte de Gisors. Celui-ci gardera le prisonnier à ses périls et l'enfermera dans la tour Ferrée ; il ne devra communiquer avec personne, sauf mandement du roi. Il lui est amené par Guillaume de Montagu, maréchal de l'hôtel du roi d'Angleterre, Edouard II, et deux sergents d'armes du roi de France. La consigne devait être bien sévère, car le prisonnier était arrivé le 25 mai 1314, et jusqu'au 5 mars 1315, le vicomte ne le quitta pas ; à cette date, le roi envoie Simon de Houdainvilliers*

*pour garder Simon de Macy, afin que Jean Loncle puisse de nouveau vaquer à son office. Ce n'était évidemment pas un prisonnier de droit commun que l'on traitait ainsi. C'est de prison criminelle que servait ordinairement le château ; les prisonniers y étaient enferrés des mains et des pieds.* » Second mystère : « *Est-ce le fameux prisonnier qui a gravé les scènes de la Passion dans la tour de ce nom ?* » Ces sculptures trouvées sur les murs du cachot auraient servi de point d'appui pour une évasion qui s'est mal terminée. Mais l'évasion ne concerne pas Simon de Macy, et les scènes datent du 16<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, une autre légende se diffuse sur les réseaux sociaux : par exemple, Marie de Mazan, dans « Promenade en Normandie » proclame : « *le templier Simon de Macy, le seul qui nait pas été jugé, est emprisonné par Philippe le Bel au château de Gisors* ». Mais Simon de Macy n'était pas Templier, le Mercure de Gaillon est formel : « *P. Hersan nommait Simon de Macy comme possible Templier incarcéré à Gisors en 1314. En réalité, il n'en est rien. Même si de vrais Templiers [...] furent enfermés dans les cachots de Gisors, Simon de Macy, dit Cordelier, n'était pas Templier. Il fut condamné comme simple prisonnier politique. Il sortit rapidement de prison puisque nous le voyons mentionné en 1318 dans le cartulaire de Notre-Dame de Paris. Une charte [en 1336] lui concède l'autorité d'acquérir fiefs et autres biens.* » Il s'agit ici du fief de Videlles.

A partir de 1223 et jusqu'au milieu du 14<sup>e</sup> siècle, la plupart des seigneurs de Macy sont inhumés dans l'église Sainte-Marie-Madeleine sans doute construite au début du 13<sup>e</sup> siècle : Ferri et sa femme Basilie, Jean V et Agnès, Simon III et Marie de Videlles, Jean VI, Guyot puis son fils Janot et Jean VII dernier de la lignée. En revanche, dans les documents consultés, il n'y a que deux mentions d'un château. Paul Bailliart cite un Guillaume dont le château se serait trouvé sur la motte féodale sur le mont Gaudon. Au 12<sup>e</sup> siècle,

### *L'un des derniers descendants de la lignée de Macy fut André, fils de Simon III. Il fut grand amateur de jeu de paume et fort mauvais perdant.*

Il aimait beaucoup le jeu de paume, mais, une fois, en mars 1381, la partie dégénéra en dispute : il prétendait l'avoir gagnée, tandis que Raoul Gilles en revendiquait le bénéfice pour le camp adverse et le traita de menteur. André répondit : « C'est vous, vilains, qui avez menti », et bondit sur lui pour le giffler ; les partenaires l'en empêchèrent. André prit sa robe et s'habilla pour s'en revenir avec son fils Simonnet. Les joueurs s'arrêtèrent à Villejust, puis à Saulx, pour y boire une bouteille. En sortant de la taverne, nouvelle discussion et scène de pugilat si violente que Raoul mourut peu après des coups qu'il avait reçus de Simonnet. Ce dernier s'était éclipsé aussitôt : Pierre de Villiers, seigneur de Massy, manda son prévôt pour arrêter les coupables, mais il ne put mettre la main que sur le père et l'enferma dans la prison du château. Les parents et les amis intervinrent auprès du roi Charles VI qui accorda des lettres de rémission, le 28 septembre 1384, en vertu desquelles les deux accusés regagnèrent leur hôtel de Massy ; injonction fut faite au procureur d'assoupir l'affaire et de ne pas les inquiéter<sup>1</sup>.

on trouve bien deux Guillaume fils aînés de Jean I et II, mais tous décédés avant leur père. En 1229, on sait que Simon I<sup>er</sup> a abandonné tous ses droits sur « le pré du Mort-ru » ; en échange, l'abbaye Saint-Victor lui a cédé « son verger attendant au château de Massy ». Il s'agit sans doute du premier château situé dans la vallée du ru des Gains. On peut espérer que des recherches ultérieures nous en apprennent plus.

La lignée directe s'éteint avec le décès de Jean VII. Son héritier devrait être son neveu Jeannot, fils de son frère aîné Guyot, mais ce dernier est mort jeune. C'est donc la veuve de Guyot, Jeanne de Beauvais, dame de Macy, qui devient héritière du fief. Elle épouse en secondes noces Pierre de Villiers. Après son décès vers 1363, c'est leur fille, Jeanne de Villiers qui prend la succession. C'est une nouvelle lignée qui commence.

*Francine Noel*

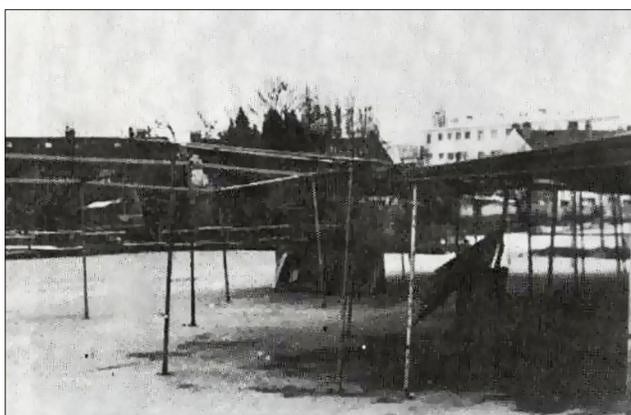
### Sources principales

**Paul Bailliant** : Histoire de Massy - 2<sup>e</sup> édition en 1961 - publication de 2003. **G. Estournet** : La maison de Massy et ses pierres tombales (1080-1467) - revue de la Société Historique et Archéologique du Hurepoix - 1947. **Abbé Lebeuf** : Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris - 1883. **D. Anger** : Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés - 1907. **C. Julien** : Les premiers seigneurs de Palaiseau - mai 2008 - site du Vieux Marcoussis. **Marie de La Motte-Collas** : Les possessions territoriales de Saint-Germain-des-Prés du début du IX<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle - Revue d'histoire de l'Église de France, tome 43 - 1957. Mémoires de la **Société historique et archéologique** de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin - 1936 (T45). **Gilles-André de La Roque de La Lontière** : Histoire généalogique de la maison de Harcourt - 1962. **Geneanet** - Gallica - Persée.

## Le marché des Graviers



Ouvert : 1955  
Photo : 1969



Ouvert : 1971  
Photo : 1980



Ouvert : 1981  
Photo : 2015



Ouvert : 2021  
Photo : 2020

## Le Centre Culturel de Massy

Depuis 1958, Massy, alors petite ville de l'Île de France, a été l'objet d'une transformation radicale, suite à une opération lancée par l'Etat. En quelques années, sa population est passée de 8 000 à 35 000 habitants avec la construction du Grand Ensemble puis du Nouveau Villaine. Lié à sa proximité de Paris, le risque était bien réel de transformer Massy en ville-dortoir sans âme et sans avenir, une ville où l'on s'ennuie et que l'on a hâte de quitter. En outre, de la lecture des projets du Grand Ensemble, il ressortait qu'il était prévu 2 300 m<sup>2</sup> de locaux à usage social et culturel pour le groupe des 7 000 logements du Grand Ensemble. Aussi, ayant eu connaissance des plans de construction, quelques personnes prirent conscience de la nécessité de créer une structure d'animation et se

lancèrent dans l'aventure.

Dans sa demande d'agrément, le CCM part effectivement des constatations suivantes : « Rien jusqu'ici n'a été fait à Massy dans les domaines de l'éducation populaire et de la diffusion culturelle, du moins qui soit ouvert à tous sans distinction d'appartenance ou d'âge... La prochaine installation du Grand Ensemble de Massy-Antony approfondira les besoins et permettra peut-être d'y répondre plus largement. C'est l'avis des promoteurs du Centre Culturel de Massy que tout doit être fait pour que les populations - ancienne et nouvelle - de la région se créent une solidarité dont la participation à des activités communes est le meilleur garant. »

C'est en novembre 1959 que le Centre Culturel de Massy est fondé. Il est affilié à la Fédération fran-

çaise des Clubs de relations internationales et d'amis de l'Unesco. Le conseil d'administration et le bureau de l'Association sont ainsi constitués : le président d'honneur étant le docteur Paul Bailliart, le président, Michel Aubert, maire de Massy, et en tant que secrétaire général, Raymond Rodriguez, époux de la petite fille de Paul Bailliart. Le siège social est fixé au 80 rue de Paris à Massy. Les buts de l'association : réunir les personnes qu'intéresse la vie culturelle, sous tous ses aspects, en France et dans le monde. L'association fait de l'éducation populaire un des buts principaux de son action.

Pendant des années, le fonctionnement et la gestion du centre sont assurés uniquement par des personnes bénévoles. De nombreuses activités (art dramatique, bibliothèques, ciné-club, cinéma, chorale, cours du soir, modélisme, paléontologie, photo-club, reliure, sérigraphie, sociologie, sorties théâtrales...), auxquelles il convient d'ajouter des conférences publiques et des expositions, sont proposées et ce, malgré une absence de locaux adaptés et des subventions dérisoires du département et de l'Etat.

« Former des esprits sans les conformer. Les enrichir sans les endoctriner. Les armer sans les enrôler. » Ces injonctions, écrites par Jean Rostand, tenant lieu d'entête au document présentant les diverses activités de l'année 1970-1971 et distribué aux adhérents, résumant parfaitement ce que fut l'objectif recherché du Centre Culturel de Massy.

Afin de poursuivre nos travaux de recherche en vue de la publication d'une brochure, nous sommes intéressés par tout ce qui concerne le CCM. Si vous êtes en possession de photos, de documents divers, merci de bien vouloir nous les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [massystoric@yahoo.com](mailto:massystoric@yahoo.com).

Pour le groupe de recherche,  
Françoise AVRIL.

**N°1**

**INFORMATIONS**

bulletin du Centre Culturel de Massy

Petite chronologie

**3 mars 1961**..... : l'architecte présente le projet du centre socio-éducatif.

**Fin décembre 1962** : après les formalités administratives, les travaux commencent.

**24 juin 1963**..... : les travaux sont interrompus, l'entreprise n'ayant pas reçu les acomptes sur travaux effectués.

**Courant 1964**..... : l'entreprise fait faillite, les fondations se dégradent doucement.

**Aujourd'hui**..... (30 Septembre 1965) : voir notre photo.

N.B. En 4 ans, le prix de la construction a doublé ; les subventions sont restées les mêmes, et les activités culturelles ont lieu dans des locaux de fortune.

**EDITORIAL**

Le sigle "C.C.M." ne vous est sans doute pas inconnu.

Massicois de quelques années ou de quelques mois, vous l'avez déjà vu, soit sur nos murs, soit dans vos boîtes à lettres.

Mais, chaque fois, nous ne vous indiquons qu'un aspect particulier de nos activités, soit la venue des Tréteaux de France dans notre Commune et sous notre égide, soit une sortie au Théâtre acrobatique de Chine par exemple...

## Histoire de ponts

Les deux ponts métalliques jumeaux qui enjambent l'avenue du Général de Gaulle doivent être remplacés au cours de l'été 2022. Les travaux préparatoires ont débuté à l'automne 2020. C'est pour nous l'occasion de rappeler leur histoire.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle trois lignes de chemin de fer passent à Massy : la ligne dite de Sceaux (Paris-Limours), la Grande Ceinture (tronçon Versailles-Juvisy) et la ligne Massy-Valenton, dite Stratégique car elle fut construite à la demande des autorités militaires.

En 1904 il fut décidé de construire une nouvelle ligne de Paris à Chartres par Gallardon. Cette ligne devait passer par Massy où il était prévu d'implanter une nouvelle gare de voyageurs regroupant toutes les lignes, une gare de triage et un dépôt de locomotives. Cela devait entraîner la construction de nombreux remblais et ouvrages d'art pour permettre à toutes ces lignes de se croiser à des niveaux différents.

Les travaux de construction de la ligne commencèrent en 1910 depuis Chartres, mais ils furent interrompus par la guerre de 1914. Entre 1919 et 1923 de très importants travaux eurent lieu à Massy pour préparer l'infrastructure. De nombreux remblais et ponts furent construits, dont les deux qui nous intéressent. Ces deux ponts, qui supportaient



Dans les années 1950 (carte postale - coll. Massy Storic)

la ligne de Sceaux et la Stratégique, enjambaient le remblai de la ligne de Chartres. Cela entraîna le rehaussement des voies qui, de ce fait, dans la traversée de la gare de Massy-Verrières, se retrouvèrent au niveau du premier étage du bâtiment.

La ligne Paris-Chartres ne fut jamais terminée entre Massy et Paris. Pendant plus de 50 ans les deux ponts ne surmontèrent donc qu'un terrain vague. Il avait été prévu dans les années 70 d'utiliser la plateforme de la ligne de Chartres pour construire l'autoroute A10, mais ce projet fut abandonné.

En 1977 le remblai fut percé pour permettre le passage de l'avenue du Général de Gaulle (voir notre publi-

cation *Histoire et histoires du Nouveau Villaine*).

En 1989 est inaugurée la LGV (Ligne à Grande Vitesse) Atlantique qui utilise le tracé de la ligne de Chartres dans la traversée de Massy. Elle franchit l'avenue du Général de Gaulle dans un caisson en béton sous les deux ponts métalliques qui trouvent enfin l'usage pour lequel ils avaient été prévus.

En 1990 deux nouveaux ponts sont construits parallèlement aux anciens pour les deux voies de raccordement de la LGV à la stratégique afin de permettre la création de TGV d'interconnexion.

*Hervé Hamon*



Après le percement de l'avenue du G<sup>al</sup> de Gaulle et avant la construction de la LGV A (la Vie du Rail - 1985-10)



Le caisson du TGV Atlantique sous les ponts métalliques (H. Hamon - 2019-01)

## 71, rue Gabriel Péri

*Un seul Charbonnier !*  
**S<sup>te</sup> Léon BOUCHÉ**  
 S. A. R. L. Capital 70.000 Fr.  
 71, Rue de Paris  
 MASSY (S.-&-O.) - Tél. : 15

Aujourd'hui, des travaux ont commencé à cette adresse. C'est l'occasion de retrouver son histoire au travers des réclames publiées dans *l'Echo de Massy*. La première date de mai 1950.

BOIS — CHARBONS — MAZOUT  
**Société Charbonnière de Massy**  
 Anciennement Société BOUCHÉ  
 Société à responsabilité limitée au capital de 1.522.000 francs  
 71, rue Gabriel-Péri, MASSY (S.-et-O.)  
 Téléph. 415 Palaiseau

Janv. 1952

BOIS - CHARBONS - MAZOUT - ESSENCE - LUBRIFIANTS  
**CHARBONNIÈRE DE MASSY**  
**Pierre MARIE**  
 71, rue Gabriel-Péri, MASSY (S.-et-O.) — Téléphone 928-04-15  
 LIVRAISON RAPIDE de FUEL en JERRICANS et en CITERNES

Janv. 1960

TOUS COMBUSTIBLES  
 CHARBONNIÈRE DE MASSY

**PIERRE MARIE**  
 Depositaire PETROFRANCE

71, Rue Gabriel-Péri, MASSY (S.-&-O.)  
 TÉL. : 928.04.15 - LIVRAISONS RAPIDES - C. C. P. 5373-50

Mars 1962

  
**CHARBONS MAZOUT**  
**PIERRE MARIE**  
**CHARBONNIÈRE DE MASSY**  
 71, rue G.-Péri MASSY  
 Tél. 920-04-15 et 39-39  
 CARBURANTS - LUBRIFIANTS  
 TRANSPORTS

**Glace à rafraîchir**  
**GROS - DÉTAIL**  
*Livraison rapide*

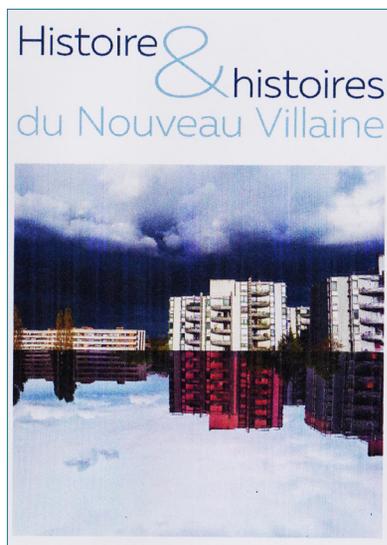
**P. MARIE**  
 71, rue G.-Péri  
**MASSY**  
 Tél. 920-04-15  
 920-39-39



Nov. 1965

## Sommaire

	page
Agenda	1
La villa des Chrysanthèmes	1
Premiers seigneurs de Massy	2
Le marché des Graviers	5
Le Centre Culturel de Massy	6
Histoire de ponts	7
71 rue Gabriel Péri	8



Le livre est disponible chez BoD, à Massy Storic, Arborecence, Maison de la Presse, et à l'Office de Tourisme Destination Paris-Saclay.

## Nouvelles publications

**A table la banlieue !** Production alimentaire et approvisionnement d'hier et d'aujourd'hui - Cahier n°28 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture - mars 2021.

**Nouveau sur le site [massystoric.fr](http://massystoric.fr)** un onglet chronologie, de nouveaux dossiers : la famille Vauxmoret, les treize gares de Massy, la tuilerie de Massy, la maladredrie, Ferdinand Boire et l'Avenir du Pro-létariat et des circuits de visites de Massy.

**Comité de rédaction :** Françoise Avril - Jean-François Bladou - Michel Dubessy - Christine Jacquelin - Geneviève Le Garff - Marcelle Martin - Francine Noel.

**Crédit photographique :** H. Hamon, Jef & Francine Noel, coll. Massy Storic.

**Siège social :** Hôtel de Ville - 1 avenue du Général De Gaulle - 91300 Massy.